

JUILLET 2020

La Gazette

N° 63

# MERENVIELLE



## Dans ce numéro

### Informations générales

- 1 Le mot du maire
- 2 L'équipe municipale
- 3 Etat civil nouveaux arrivants
- 4 Orientations budgétaires
- 9 Actions du Conseil Départemental

### A Mérenvielle

- 11 Centre social
- 12 Repas de quartier
- 13 Une Mérenvielloise à l'honneur

### 14 Les Associations

ACCA  
Boule Mérenvielloise  
Arche des Bambins  
Yoga  
38TSM  
Dance Floor  
Petites Annonces

### 23 Divers

### Allô Mairie : 05.61.86.61.64

Lundi 15h00 - 19h00  
Mardi 14h30 - 18h00  
Mercredi 15h00 - 19h00  
Vendredi 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00  
Samedi 09h00 - 12h00 le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Samedi mois





## Le mot du Maire



Chères Mérenvielloises, Chers Mérenviellois,

Avant tout, je vous remercie de m'avoir renouvelé votre confiance pour un nouveau mandat. Je remercie également l'équipe qui été profondément remaniée acquérant ainsi de nouvelles compétences.

Le PLU a été approuvé par la Communauté de Communes de la Save au Touch le 5 mars 2020 et publié le 12 Juin 2020, il est donc applicable et sera prochainement mis à disposition du public sur Géoportail.

Ce début d'année a été marqué par la pandémie du Covid 19 particulièrement éprouvante en raison du confinement et des risques encourus pour nous tous et surtout pour les personnes vulnérables.

Des masques réutilisables ont été donnés dans un premier temps par la Mairie puis dans un second temps par le Conseil Régional et Conseil Départemental que je remercie tout particulièrement.

Un grand merci aux agents de la collectivité pour leur engagement et leur dévouement pendant cette période difficile.

Dès la rentrée, la Commune de Mérenvielle complète sa communication en créant son site Internet.

Le Conseil Municipal, le Personnel et moi-même vous souhaitent un bel été.....

Le Maire, Raymond ALEGRE

# La nouvelle équipe municipale



Un grand merci à l'ensemble des électeurs pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du dimanche 15 mars 2020.

Les conseillers ont été élus au premier tour, mais la première réunion de travail n'a pu se faire que le 23 mai en raison de la pandémie.

Nous avons accueilli 5 nouveaux conseillers (ères) qui, comme le reste de l'équipe, ont à cœur d'être à la hauteur de la mission qui leur a été confiée. Cette année est un peu particulière car les divers rassemblements auxquels vous étiez habitués ont été annulés, nous espérons que ce deuxième semestre 2020 nous permettra de nous réunir de nouveau.

La commission « Communication », en charge de ce bulletin, est à l'écoute de vos suggestions d'articles pour le prochain numéro : nouveaux arrivants, petites annonces, jeux, anecdotes sur notre village...

Vous pouvez adresser vos messages à l'adresse :

[merenvielle.communication@orange.fr](mailto:merenvielle.communication@orange.fr).

ou en mairie

# Etat civil



## Naissances :

Samaël, Ambroise, Marie GUEVART : le 11 mars 2020

Sacha COMBRES : le 4 mai 2020

Victor, François MOLINIER : le 22 mai 2020

Leana FERNANDEZ : le 02 Juillet 2020

# NOUVEAUX ARRIVANTS



La famille Molinier est arrivée à Mérenvielle le 13 juillet 2019 au lotissement « Jardins de Prévert ».

Marie est originaire de Bretagne, Guillaume de Blagnac. Tous les deux travaillent pour l'aéronautique. Ils ont une fille Louise 2 ans et un bébé : Victor arrivé le 22 mai 2020.

Marie et Guillaume sont ravis de leur nouvelle maison et profitent bien de la campagne. Ils vont bientôt récolter leurs premiers légumes.

Quand on leur demande ce qui leur manque à Mérenvielle, la réponse est :

- Une boulangerie et un réseau téléphonique/internet plus performant.

Bienvenue à cette jeune famille très sympathique.

## LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE 2020.

Pour l'année 2020, les taux d'imposition communaux sont identiques à l'année 2019 soit: 17.15 % pour la Taxe d'Habitation, 20.50 % pour le Foncier Bâti et 89.59 % pour le Foncier Non Bâti.

Taux de la CCST inchangés : TH 10.21%, TFNB 5.40%, TOM 14.39%, taux identiques à 2019.

### LE FONCTIONNEMENT GENERAL DES SERVICES

Recettes prévisionnelles de fonctionnement :	398 728.66 €
Résultats de fonctionnement reporté (exercices antérieurs) :	+ 79 577.08 €
<b>TOTAL :</b>	<b>= 503 451 74 €</b>

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement :	473 451.74 €
Virement à la section d'investissement :	+ 30 000,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>= 503 451.74 €</b>

#### ➤ En Dépenses :

Les **charges à caractère général** sont en augmentation de 25 140 €, soit plus 28.50 % principalement : entretien de terrains, de bâtiments, entretien de voirie, honoraires, dépenses Covid 19.

Les **charges de personnel** sont en augmentation de 6 100 € soit 4 % elles prennent en compte les augmentations réglementaires du personnel titulaire et non titulaire, du régime indemnitaire, des charges sociales et de prévoyance afférentes.

Les **autres charges de gestion courante** sont en augmentation de 4 498 € soit 2.50 % cette. Les autres dépenses comprennent la participations au SIVOM pour 160 000 € en incluant la part communale pour le fonctionnement de la crèche, les autres organismes de regroupement, les autres dépenses sont les subventions aux associations 3 288 €, les indemnités d'élus 8 000 €, les intérêts des emprunts 5 000 €.

#### ➤ En Recettes

<u>PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES :</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
➤ Impôts et taxes	196 525.00 €	( 195 647 € )
➤ Dotations diverses	60 751.00 €	( 58 671 € )
➤ Dotation communautaire	69 500.00 €	( 64 500.00 € )
➤ Participation des communes	12 000.00 €	( 59 800.00 € )
➤ Loyers et redevances	25 400.00 €	( 21 400.00 € )
➤ Attributions, compensations, divers	23 818.66 €	( 22 248.66 € )
➤ Produits exceptionnels	25 000.00 €	
➤ Excédent de fonctionnement reporté	79 807.08 €	( 19 926.25 € )
➤ Travaux en régie	10 000.00 €	

### LES INVESTISSEMENTS

**LES DEPENSES** **106 132.44 €**

Déficit d'investissement	0.00 €
Remboursement de la dette en capital	16 500.00 €
Amortissement subvention d'investissement	222.66 €
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	4 000,00 €
Achats matériel, mobilier, informatique	3 000,00 €
Travaux bâtiments communaux	30 000.00 €
Aménagement cimetière	16 000.00 €
Achat de terrains et bâti	20 000,00 €
Travaux de réseaux	13 000,00 €
Dépenses imprévues	3 409.78 €

**LES RECETTES** **106 132.44 €**

Excédent d'investissement	15 708.07 €
Ressources propres	14 617 37 €
Autofinancement	45 000.00 €
Subventions d'investissement	0.00 €
Emprunts	0.00 €
Virement de la section de fonctionnement	30 000.00 €
Amortissements	807.00 €

**MAIRIE DE MERENVIELLE BP 2019 CA 2019 BP 2020**

Chapitres	SECTION DE FONCTIONNEMENT VUE D' ENSEMBLE	Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020
N°	<b>DEPENSES DE L' EXERCICE</b>	<b>443 121,91</b>	<b>341 276,30</b>	<b>503 451,74</b>
011	Charges à caractère général	88 220,00	67 514,12	113 360,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	140 300,00	134 711,27	146 400,00
65	Autres charges de gestion courante	179 990,00	126 592,94	184 488,00
66	Charges financières	5 400,00	5 304,97	5 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00		1 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 153,00	7 153,00	807,00
022	Dépenses imprévues	6 558,91		22 396,74
<b>023</b>	<b>Virement à la section d' investissement</b>	<b>15 000,00</b>		<b>30 000,00</b>
<b>002</b>	<b>Déficits antérieurs reportés</b>			
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>443 121,91</b>	<b>341 276,30</b>	<b>503 451,74</b>
	<b>RECETTES DE L' EXERCICE</b>	<b>423 195,66</b>	<b>442 074,31</b>	<b>423 874,66</b>
70	Produits des services, du domaine	700,00	655,66	650,00
72	Travaux en régie			10 000,00
73	Impôts et taxes	260 377,00	257 069,42	266 291,00
74	Dotations, subventions, participations	140 096,00	160 069,14	95 411,00
75	Autres produits de gestion courante	21 400,00	21 483,96	25 400,00
76	Produits financiers		2,25	
77	Produits exceptionnels	222,66	1 737,92	25 722,66
79	Transferts de charges			
013	Atténuation de charges	400,00	1 055,96	400,00
<b>002</b>	<b>Excédents antérieurs reportés</b>	<b>19 926,25</b>	<b>19 926,25</b>	<b>79 577,08</b>
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>443 121,91</b>	<b>462 000,56</b>	<b>503 451,74</b>

**Résultat du C.A. Fonc 120 724,26 €**

**Résultat de l'Exercice: 100 798,01 €**

Chapitres	SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D' ENSEMBLE	Budget 2019	Réalisé 2019	Budget 2020
N°	<b>DEPENSES</b>	<b>70 108,73</b>	<b>34 149,47</b>	<b>106 132,44</b>
<b>001</b>	<b>Déficit d'investissement reporté</b>			
	<b>Dépenses d' équipement</b>	<b>51 700,00</b>	<b>18 765,20</b>	<b>86 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	6 200,00	9 127,20	4 000,00
21	Immobilisations corporelles	36 500,00	9 638,00	52 000,00
23	Immobilisations en cours	9 000,00		30 000,00
	<b>Opérations d' équipement ( total )</b>	<b>18 408,73</b>	<b>15 384,27</b>	<b>20 132,44</b>
	<b>Dépenses des opérations financières</b>	<b>16 422,66</b>	<b>15 384,27</b>	<b>16 722,66</b>
16	Remboursement d'emprunts et dettes	16 200,00	15 384,27	16 500,00
13	Sur subventions d' investissement	222,66		222,66
<b>458</b>	<b>Opérations pour comptes de tiers</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>1 986,07</b>		<b>3 409,78</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>70 108,73</b>	<b>49 857,54</b>	<b>106 132,44</b>
<b>001</b>	<b>Excédent d'investissement reporté</b>	<b>9 055,73</b>	<b>9 055,73</b>	<b>15 708,07</b>
<b>1068</b>	<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
	<b>Recettes d' équipement</b>	<b>6 400,00</b>	<b>355,03</b>	
13	Subventions d' investissement	700,00	355,03	
16	Emprunts et dettes assimilées	5 700,00		
	<b>Opérations d' équipement ( total )</b>	<b>24 653,00</b>	<b>25 446,78</b>	<b>15 424,37</b>
	<b>Recettes des opérations financières</b>	<b>24 653,00</b>	<b>25 446,78</b>	<b>15 424,37</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 500,00	18 293,78	13 917,37
165	Dépôts et cautionnement reçus			700,00
28	Ammortissements et immobilisations	7 153,00	7 153,00	807,00
21311	Immobilisations corporelles			
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>15 000,00</b>		<b>30 000,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions</b>			

**Résultat du C.A. Inve: 15 708,07 €**

**Résultat de l'Exercice: 708,07 €**

**Compte Administratif 136 432,33 €**

**Résultat cumulé de l'Exercice: 101 506,08 €**

**1068 Affectation de Résultat: 45 000,00**

**002 Excédent Reporté: 79 577,08**

**Total des prévisions 2020: Fonctionnement plus Investissement:**

**609 584,18 €**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**BP 2019 CA 2019**

Chapitres	LIBELLES	Budget 2019	Réalisé 2019	
<b>N°</b>	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 453,48</b>	<b>104,00</b>	
60623	Alimentation	1 500,00		
60631	Fournitures d' entretien			
60632	Fournitures de petit équipement			
6232	Fêtes et cérémonies	400,00		
63512	Taxes foncières	100,00	104,00	
6561	Secours d'urgence	800,00		
6568	Autres Secours	1 500,00		
657	Autres charges exeptionnelles			
673	Titres annulés			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>153,48</b>		
<b>N°</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 553,48</b>	<b>3 956,82</b>	
		<b>1 590,00</b>	<b>993,34</b>	
7022	Vente de récoltes et produits			
70311	Part sur concessions dans les cimetières	150,00	83,34	
70388	Autres redevances et recettes	40,00		
7088	Autres produits			
7474	Subventions ou participations de la Commune			
752	Revenus des immeubles. Locations	1 400,00	450,00	
778	Autres produits exeptionnels		460,00	
<b>002</b>	<b>Excédents antérieurs reportés</b>	<b>2 963,48</b>	<b>2 963,48</b>	

**Rés. Co. Ac**    **3 852,82 €**

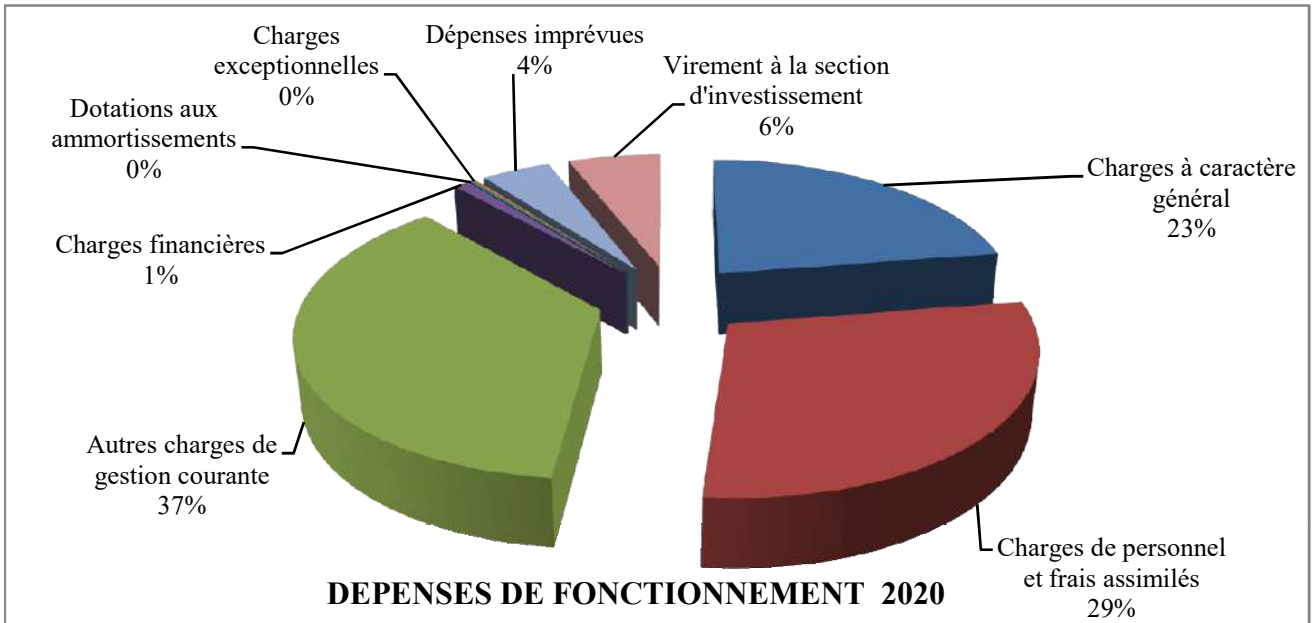
**Rés. Exer**    **889,34 €**

**Affectation de Résultat: au 002**

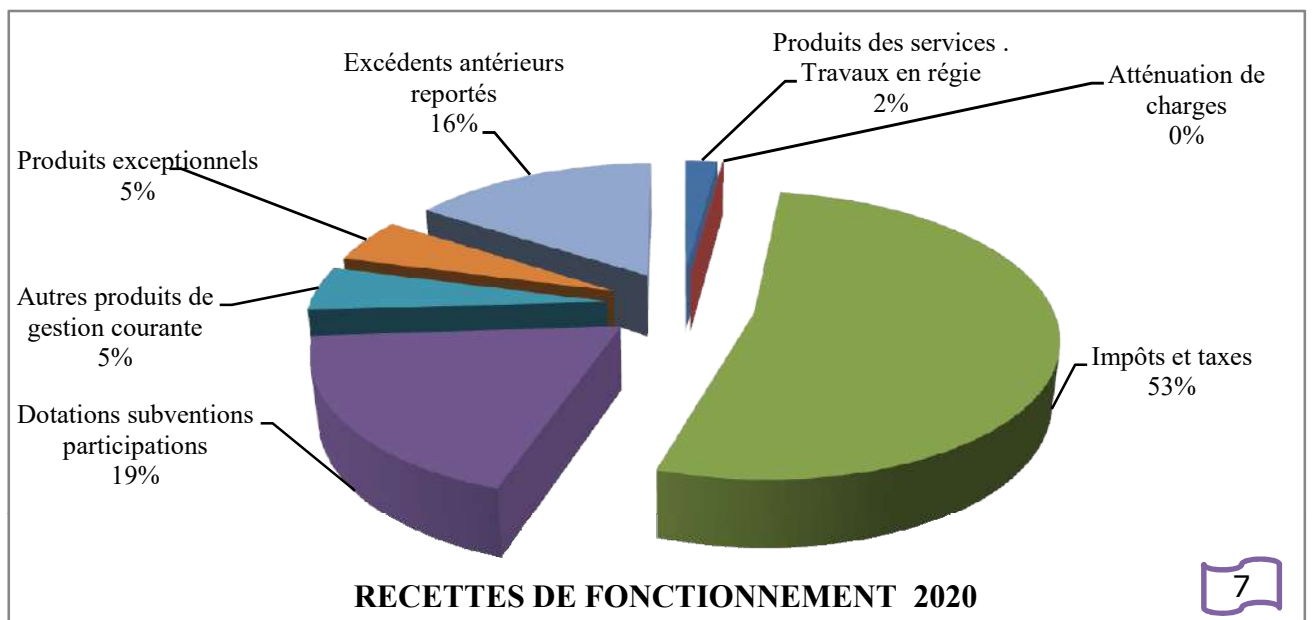
**Excédent Reporté: 2 963,48**



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020	TOTAUX	100%
Charges à caractère général	113 360,00	23%
Charges de personnel et frais assimilés	146 400,00	29%
Autres charges de gestion courante	184 488,00	37%
Charges financières	5 000,00	1%
Dotations aux ammortissements	807,00	0%
Charges exceptionnelles	1 000,00	0%
Dépenses imprévues	22 396,74	4%
Virement à la section d'investissement	30 000	6%
<b>TOTAL</b>	<b>503 451,74</b>	

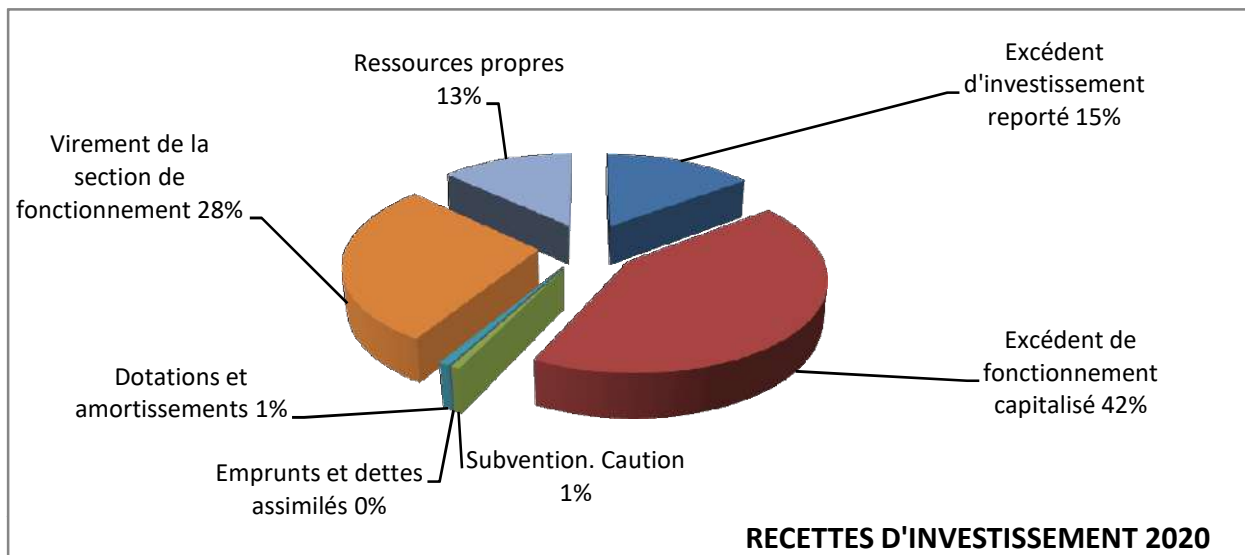


RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020	TOTAUX	100%
Produits des services . Travaux en régie	10 650,00	2%
Atténuation de charges	400,00	0%
Impôts et taxes	266 291,00	53%
Dotations subventions participations	95 411,00	19%
Autres produits de gestion courante	25 400,00	5%
Produits exceptionnels	25 722,66	5%
Excédents antérieurs reportés	79 577,08	16%
<b>TOTAL</b>	<b>503 451,74</b>	

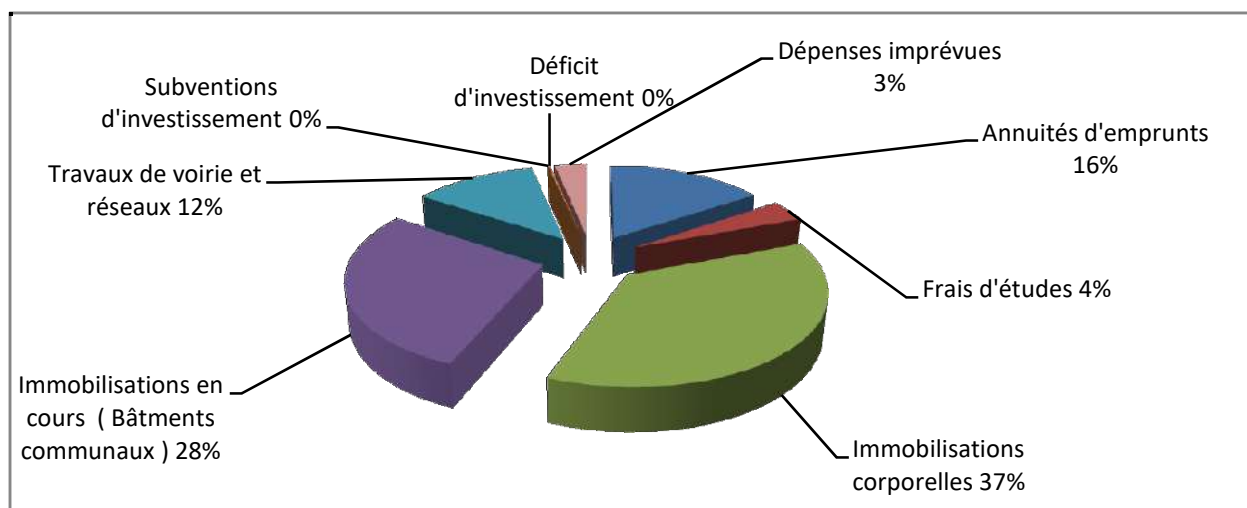




RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020	TOTAUX	100%
Excédent d'investissement reporté	15 708,07	15%
Excédent de fonctionnement capitalisé	45 000,00	42%
Subvention. Caution	700,00	1%
Emprunts et dettes assimilés		0%
Dotations et amortissements	807,00	1%
Virement de la section de fonctionnement	30 000,00	28%
Ressources propres	13 917,37	13%
<b>TOTAL</b>	<b>106 132,44</b>	



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020	TOTAUX	100%
Annuités d'emprunts	16 500,00	16%
Frais d'études	4 000,00	4%
Immobilisations corporelles	39 000,00	37%
Immobilisations en cours ( Bâtiments communaux )	30 000,00	28%
Travaux de voirie et réseaux	13 000,00	12%
Subventions d'investissement	222,66	0%
Déficit d'investissement	0,00	0%
Dépenses imprévues	3 409,78	3%
<b>TOTAL</b>	<b>106 132,44</b>	



# Actions du Conseil Départemental pour les collèges de notre canton

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le Département assure la construction, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics. Les dépenses pédagogiques et les dépenses de personnel éducatif restent à la charge de l'Etat. Ainsi, par exemple, le Conseil départemental poursuit l'équipement en matériels informatiques des collèges publics dans le cadre du plan numérique 2017-2020.

Avec mon collègue Alain Julian, nous participons tout au long de l'année scolaire aux Conseils d'administration des collèges de notre canton :

- Le collège Grand Selve à Grenade,
- Le collège Forain François Verdier à Léguevin,
- Le collège Joseph Rey à Cadours,
- Le collège Galilée à La Salvetat Saint-Gilles.

Leurs effectifs comptent plus de 600 élèves chacun. Les prévisions montrent une hausse sensible qui nous conduit à optimiser l'utilisation des locaux afin de disposer de quelques salles supplémentaires pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions et à envisager la construction d'un nouveau collège à Beauzelle qui permettra de mieux répartir les effectifs.

Nous versons chaque année une dotation de fonctionnement (494 092 euros en 2020 aux collèges du canton de Léguevin) et une dotation d'équipement (25 259 euros).

48 agents départementaux assurent l'entretien des locaux et le service de restauration dans ces collèges, soit en moyenne 12 agents par collège.

Nous intervenons auprès des familles, en prenant en charge tout ou partie des frais de restauration scolaire et apportons un soutien financier aux associations éducatives et sportives.

Comme chaque année, nous offrons un dictionnaire à chaque élève entrant en classe de 6<sup>ème</sup>.

Le Conseil départemental contribue également à la politique éducative en continuant à assurer gratuitement le transport scolaire pour tous les élèves domiciliés en Haute-Garonne de la maternelle à la terminale. La gestion quotidienne des transports scolaires et de leur sécurité est assurée par 40 transporteurs sous le contrôle des services du Département sur 1028 circuits de transports scolaires et près de 75 000 élèves transportés (en cas de retard supérieur à 10 mn ou en cas de problème, une alerte par sms est envoyée aux familles qui ont laissé leurs coordonnées lors de l'inscription).

De plus, notre assemblée départementale a décidé le 28 janvier 2016 de créer le parcours laïque et citoyen dans le but de promouvoir les valeurs de la République et le principe de laïcité auprès des collégiens de la Haute-Garonne.

Il s'agit de proposer aux collégiens, tout au long de leur scolarité, des actions concrètes et innovantes grâce auxquelles ils seront amenés à se mobiliser, lors d'ateliers, de concerts-débats, de projections, de pièces de théâtre ou encore de visites aux Archives départementales ou au Musée départemental de la Résistance et de la déportation.

A ce jour, le bilan est extrêmement positif : 81 des 96 collèges publics et 4 des 21 collèges privés sous contrat dans le département, soit 73 % des établissements ont mis en place des actions, soit près de 2000 classes. La qualité des prestations des différents intervenants est unanimement saluée par les collèges.

Fort de cette réussite, le dispositif est reconduit pour l'année scolaire 2020/2021. L'appel à projets a permis de recueillir 340 projets proposés par 192 associations et organismes publics, médiathèque départementale, Direction Enfance et Famille, Maison des adolescents, CAUE...

Compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons depuis mars dernier et dans le souci d'assurer la réalisation effective de ces actions, il a été demandé aux prestataires de s'engager à adapter leurs actions dans les collèges en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 et ainsi préserver la sécurité de vos enfants.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2020 !

Bien cordialement

Véronique Volto et Alain Julian, vos Conseillers départementaux

Permanence à Grenade et à Cadours sur rendez-vous au 05.34.33.32.08.

Retrouvez-nous directement sur facebook, messenger et linkedin





# Le centre social de la vallée de la Save

Pour les habitants de Lé vignac, Lasserre-Pradère,  
Mérenvielle et Sainte-Livrade



Après cette période insolite liée à l'épidémie du coronavirus, l'équipe du centre social espère vivement vous retrouver à la rentrée de septembre 2020. La direction de la Communauté de Communes de la Save au Touch, qui gère le centre social, va étudier, pendant l'été, les modalités d'accueil du public pour garantir la sécurité de tous.

## QU'EST-CE QU'ON PEUT FAIRE AU CENTRE SOCIAL ?

### Le principe des 3 maisons



**MAISON DES SERVICES & DES ACTIVITÉS** : Activités pour toute la famille, sorties de loisirs & culturelles, ateliers linguistiques, de cuisine, d'informatique, permanences sociales, soutien à la parentalité.



**MAISON DES PROJETS** : Départs en vacances et sorties, soutien à la vie associative locale, valorisation des pratiques artistiques des habitants, appui à la création et animation de groupes (habitants, locataires, parents, seniors...).



**MAISON DE LA CITOYENNETÉ** : Organisation de débats, soutien aux initiatives concrètes des habitants (échange de services...), appui à l'implication des habitants dans les instances (centre social, comité de quartier, conseil citoyen...), mobilisation de collectifs autour de problématiques spécifiques locales.

## APERÇU DU PROGRAMME DE LA RENTRÉE 2020...

Atelier mémoire, sorties culturelles, atelier informatique, activité marche douce, activité de loisirs créatifs, activité couture-customisation, atelier sociolinguistique (conversation en français), ateliers parents-enfants « Happy cooking », atelier culinaire adulte... Animations dans les 4 communes du centre social, soutien de projets pour les habitants...

C'est l'occasion de devenir **BÉNÉVOLE** au centre social pour animer, coanimer, organiser, s'impliquer aux côtés de l'équipe.

Retrouvez toutes les activités sur [www.save-touch.org](http://www.save-touch.org)



Rubrique « services » puis « animation vie sociale »

**Renseignements** : 5 rue de la mairie – LÉVIGNAC

Tel : 05.62.13.80.20 – ☎ 06.71.22.79.58

[centre-social.valleesave@save-touch.org](mailto:centre-social.valleesave@save-touch.org)



# Repas de quartier



L'orage qui a éclaté vendredi 26 juin 2020 a occasionné des dégâts considérables dans la région et en particulier dans notre village où des arbres se sont abattus sur la chaussée. La situation a été très bien gérée par des membres du conseil municipal et du service technique de la mairie qui ont dégagé la route en pleine nuit. Un grand merci à eux !!

Heureusement, cet évènement n'a pas empêché la traditionnelle paella du quartier de la route de la Tuilerie qui a eu lieu le lendemain; Raymond ALEGRE s'est mis aux fourneaux cette année encore et il nous a régalié de saveurs d'Espagne.



Les participants avaient apporté de quoi compléter le repas avec des entrées et des desserts et tout le monde a été heureux de se revoir après cette période de confinement. Quand l'appétit va, tout va !!!  
Il manquait toutefois quelques habitués que nous retrouverons avec plaisir l'année prochaine.



# Une Mérenvielloise à l'honneur

Ambre LACROIX-PASSEMAR, 11 ans, pratique la gymnastique depuis 3 ans à la Clochette L'isloise à L'Isle Jourdain.

- la 1<sup>ère</sup> année en gymnastique artistique
- la 2<sup>ème</sup> année, en gymnastique acrobatique
- et enfin cette année, en GAC: Gymnastique Acrobatique en Compétition qui est le mélange des 2 disciplines, elle a le rôle de voltigeuse dans le duo.

Elle s'est présentée au championnat inter - départemental d'Occitanie les 7 et 8 mars 2020 à SETE en compagnie de Lola, 17 ans, qui a le rôle de « Porteuse ».



Elles ont enchainé des figures telles que le « Y », la « souplesse arrière » ou « l'équerre » sur une chorégraphie synchronisée sur une musique.

Elles sont arrivées premières, se qualifiant donc pour le championnat de France ; malheureusement, tout a été annulé en raison de la pandémie.

En septembre 2020, Ambre rentre en 6<sup>ème</sup> au collège de L'Isle-Jourdain de façon à continuer à s'entraîner pour préparer le championnat inter - départemental de l'année prochaine qui aura lieu à L'Isle-Jourdain. Le championnat de France aura lieu, lui, à BELFORT.



Nous félicitons Ambre pour sa prestation 2020 et lui souhaitons bonne chance pour 2021 !!





## ACCA de MERENVIELLE

### Covid19 : un passage difficile !

La saison 2019/2020 a été clôturée le 28 Février 2020 sur un bilan satisfaisant :

- Le plan de chasse chevreuil a été respecté suivant les consignes et directives de la DDT et de la FDC31.
- Concernant le sanglier, un effort a été fait pour limiter les risques et dégâts aux cultures et répondre au mieux aux inquiétudes des exploitants agricoles, laissant apparaître un prélèvement rationnel mais satisfaisant pour notre territoire.
- Le petit gibier, peu chassé, est plus présent sur le territoire et c'est avec satisfaction que l'on peut constater la présence de nouvelles compagnies de faisans et perdreaux dans différents secteurs.
- Notre préoccupation porte sur la prolifération du blaireau (espèce protégée) et surtout du renard. Les prélèvements n'ont pas été à la hauteur de la densité de cette espèce pour préserver la diversité cynégétique mais les acteurs de l'agriculture bio, en développement sur notre commune, considèrent le renard comme important pour protéger leurs récoltes de certains prédateurs comme le mulot ou le campagnol. Il faudra surveiller l'évolution.

Durant cette intersaison (de Mars à Août) où la chasse est fermée, nous avons été, comme tous, confrontés à la pandémie du Covid19 et de ce fait l'activité de notre association a quelque peu été mise en sommeil. Ainsi, nous n'avons pas pu aborder l'hypothèse d'un repas ni même tenir notre assemblée générale reportée au deuxième trimestre 2021. Elle sera toutefois remplacée par un Conseil d'Administration supplétif afin d'arrêter les dispositions nécessaires à la reprise de la prochaine campagne qui démarrera au mois de septembre.

Concernant les effectifs, nous notons cette année une stabilisation du nombre de sociétaires, répondant parfaitement à la pratique de la chasse individuelle mais pas à l'organisation des chasses collectives en battues. Ainsi, nous reconduirons le pacte de réciprocité avec les sociétés de chasse des villages voisins (Ste-Livrade, Lévigac, Bellegarde Sainte-Marie et Garac) qui permet la tenue de chasses collectives sur ces différentes communes dans le meilleur état d'esprit.

Nous restons vigilants quant aux divers dégâts causés sur les cultures et nous intervenons au mieux en fonction de chaque situation, des déclarations et directives imposées par les autorités, du contexte, des disponibilités ....

L'ACCA de Mérenvielle, au travers de ses sociétaires, reste très impliquée dans le respect de la nature, des propriétés, des propriétaires et des riverains. Elle souhaite maintenir le meilleur relationnel avec tous les habitants de la commune.

Pour mémoire, constitution du bureau :

Président : VERSEVY Yvan - 143 rue Vieille Côte - 31530 MERENVIELLE  
Tél : 05 61 86 58 46 ou 06 85 62 45 67  
Vice président : DURAND Jean François (06 74 02 30 34)  
Secrétaire : DANTIN Nicolas (06 60 22 72 58)  
Trésorier : NOVES Jean Claude (07 82 59 22 38)





### **Le mot du Bureau :**

Comme chaque année, c'est avec joie et entrain que la trentaine de licenciés de la Boule Mérenvielloise entamait cette nouvelle saison de pétanque. Et cette année a commencé avec les Qualifications de Haute-Garonne et notamment sa nouvelle compétition de tir de précision.

Et puis malheureusement...

L'arrivée du virus COVID-19 en France a stoppé le programme de l'année.

Après le Couscous Royal en 2019, c'était la Choucroute du Chef qui était prévue ce 21 mars 2020.

Nous espérons réitérer les succès que nous avons connus en 2019 lors des 2 concours officiels. Cette année, les concours étaient prévus le 26 avril 2020 et le 28 juin 2020.

Le 4<sup>ème</sup> épisode des Olympiades Tir/Boules aurait été organisé le 05 juillet 2020. Cela aurait été sans nul doute une réussite pour les 2 associations.

Nos concours amicaux du vendredi soir auraient dû commencer le 24 avril 2020.

Une journée détente pour les licenciés du Club était prévue le 17 mai 2020 dans le Lot-et-Garonne. Le programme annonçait une très belle journée avec le marché des roses à La Romieu, repas du midi à la ferme de Laffite et, pour finir la journée, visites de la cave de Buzet et de l'atelier d'un souffleur de verre. Cette sortie devrait être reconduite l'année prochaine.



Avec la réouverture des boulodromes autorisée par le gouvernement et les mairies, nous devrions ouvrir le boulodrome très prochainement les vendredis et samedis après-midi afin que nos licenciés puissent s'entraîner pour la fin de saison.

Nous espérons maintenir le Challenge Alègre qui doit se dérouler le 30 août 2020 à partir de 11h30 dans le respect des gestes barrières et des conditions d'hygiène préconisés. Journée de détente autour d'un apéritif amical suivi de la paëlla du Chef Paul et d'un concours en 4 parties.  
Une pub sera mise dans vos boites aux lettres au début du mois d'Aout.

La saison devrait se terminer avec les Championnats de Zone des Clubs (CZC), qui, suite au COVID-19 devraient être décalés. Les dates devraient être annoncées très prochainement par le CD31.

Nous espérons que de nombreux Mérenviellois viendront se joindre à nous pour la saison prochaine

Sportivement,

Le Bureau.

## LA VIE A LA CRÈCHE L'ARCHE DES BAMBINS

Le 16 mars 2020 a mis un coup de frein à la vie de la crèche mais pas un arrêt total.

Durant le confinement les professionnelles de la crèche, sous la direction de Mélina Malumba, ont eu à cœur de garder contact avec les enfants et leurs familles.

Plusieurs moyens ont été mis à la disposition des parents afin de maintenir le lien :

- Des échanges de mails où les parents donnaient des nouvelles des enfants mais aussi pouvaient demander des conseils, des idées d'activités.

- La Gazette des Bambins a été envoyée au début du confinement avec aussi dans cette dernière des pistes pour passer au mieux cette période étrange un peu hors du temps.

- La création d'un groupe fermé et privé sur Facebook pour que les parents qui le souhaitent aient un contact plus direct avec les professionnelles. Ces dernières ont rivalisé de bonnes idées en partageant des recettes de cuisine, de pâtisserie, des activités, des vidéos de comptines...

Le 11 mai a marqué un tournant avec la reprise à la crèche pour certaines professionnelles. Elles ont alors préparé les locaux afin de ré-accueillir au mieux les enfants. Mise en place du protocole sanitaire, réflexion autour de l'aménagement de l'espace et des jeux afin de garantir le bien être physique et psychologique des enfants, tout a été pensé ! Bravo et merci à elles !



*Une partie de l'équipe qui a repris le 11 mai, depuis d'autres professionnelles les ont rejoint.*

C'est ainsi que le 18 mai, une dizaine d'enfants et leurs familles sont revenus à la crèche. Enfin... les parents restaient à l'extérieur mais tout était fait pour que l'accueil se fasse le plus simplement et le plus chaleureusement possible !

Pour certains, c'était comme s'ils n'étaient jamais partis ! Pour d'autres, il a fallu un petit temps pour se remettre dans le bain mais les enfants ont une capacité d'adaptation énorme et tout s'est bien passé ! Quel plaisir d'entendre à nouveau la vie dans la crèche !



Suite aux directives présidentielles, la crèche a ouvert encore plus ses portes à partir du 22 juin. La quasi totalité des enfants sont de retour. Les mesures sanitaires ont été assouplies, les parents peuvent à nouveau entrer dans la crèche mais bien entendu les professionnelles restent très vigilantes à l'hygiène des locaux afin de protéger au mieux tout le monde.



En somme, c'est une année étrange qui touche à sa fin. Nous n'avions pas imaginé qu'elle se terminerait comme cela mais l'essentiel est que nous sommes ici, prêtes à relever de nouveaux défis !

Beaucoup de projets ont été mis en pause mais nous, professionnelles, espérons grandement pouvoir les reprendre et les mener à bien car nous voulons le mieux pour la crèche !

**Sophie Justin, Auxiliaire de puériculture**

## KUNDALINI YOGA MERENVIELLE

### QUELLE ANNEE...

Concernant la saison de Kundalini Yoga à Mérenvielle, elle s'est arrêtée brusquement à la fin de l'hiver pour les raisons que nous connaissons tous...

Pour nombre de personnes, c'est comme si la vie s'était suspendue, avec comme nourriture : les peurs, les angoisses, le stress...

Pour d'autres, ce fût l'occasion (et encore aujourd'hui) de souffler, de (re)prendre contact avec son « soi intérieur », ou du moins d'aller plus vers des choses essentielles dans un monde où tout va trop vite : cuisiner et manger plus sainement, être plus à l'écoute de soi, des siens, du monde qui nous entoure, développer sa créativité, sa joie intérieure...



Pour les élèves du Yoga de Mérenvielle, ce fût l'occasion de pratiquer différemment, plus isolés, mais probablement plus intériorisés avec des cours transmis par e-mail et des liens pour une pratique « en ligne ».

Et le lien entre Virus et Yoga ??? Rappelez-vous le dernier article du même journal. Il était question du système immunitaire... « système immunitaire affaibli=porte ouverte aux virus et maladies »

Nous y sommes ! Nous savons que la majorité des personnes affectées ont ou avaient un système immunitaire faible (personnes âgées, personnes atteintes de facteurs aggravants, maladies).



Sacré système immunitaire ! Il n'a jamais été autant à l'honneur qu'au travers de cette crise sanitaire.

Alors, bien sûr, manger sainement (que ton aliment soit ton médicament : Hippocrate) mais aussi jeûner, bouger, gérer son stress, etc... sont autant d'éléments favorables à renforcer son système immunitaire.

Le Kundalini Yoga offre un moyen doux et naturel de soutenir le système immunitaire (entre autres), tout en ouvrant un espace pour soi, en pratiquant des postures statiques et dynamiques couplées à des respirations.

C'est aussi l'occasion de méditer, souvent en chantant de beaux mantras (c'est la médecine sucrée de l'âme disait Yogi Bhajan, grand Maître de kundalini Yoga) :

### Cours d'essais gratuit

**Contact :** Jésus de PABLO  
**Email :** [jesus.depablo@free.fr](mailto:jesus.depablo@free.fr) / [www.yogatoulouse.org](http://www.yogatoulouse.org)  
**Tél :** 07 82 83 00 73

**Tous les lundis à 19H salle communale**  
**Reprise des cours le lundi 14 Septembre 2020**



# La vie au 38 Tir Sportif Mérenviellois

Une saison très particulière...

Le 38 Tir Sportif Mérenviellois a poursuivi lors de ce premier trimestre 2020 les travaux de remise aux normes afin de rentrer dans le cahier des charges pour cette nouvelle homologation. Techniquement, nous sommes prêts, mais administrativement, nous avons un petit retard dû au covid-19. Notre stand de tir sera donc habilité à offrir des compétitions départementales voire régionales en disciplines modernes, poudre noire et T.A.R. (tir d'armes réglementaires).

Les travaux ont continué sur le pas de tir 10m pour l'ouverture de la nouvelle saison. Nous profitons de ce déconfinement pour installer en juillet deux nouvelles cibles électroniques : un pas de tir mixte comprenant cinq cibles dites « papier » et cinq cibles électroniques.



Durant ce premier trimestre 2020, nous avons pu organiser au niveau régional le challenge des « pitchoun's » les 01 et 02 février 2020. Ce challenge a regroupé plus de quarante tireurs d'une partie de Midi-Pyrénées, l'autre ville retenue était « Lagrave » près d'Albi dans le Tarn.

Notre école fonctionne depuis 19 ans et attire toujours des jeunes, garçons (40%) et filles (60%), des poussins (8 ans) aux minimes (14 ans).

Venez, c'est sympa le tir ! Et c'est vos enfants qui en parlent le mieux.

Le 08 mars, s'est déroulé le championnat départemental de poudre noire à Blagnac où Mérenvielle a participé en force avec 12 tirs. Francis Monestier, Philippe Guitard, Philippe Dumain et Alain Robert étaient dans l'équipe tireurs avec la double casquette d'arbitres régionaux.



La plupart des concours a été annulée à cause du covid-19. Le premier était le concours départemental « école de tir » avec notre Mérenviellois Florian Paul, nouvelle recrue de cette année sportive et pour lequel nous avons pronostiqué de très bons résultats départemental et régional mais surtout une qualification au championnat de France. Malheureusement, tout est tombé à l'eau... Ce n'est que partie remise pour la saison prochaine !



Depuis le dé-confinement, les tirs ont repris avec des contraintes de distanciation très respectées. Un poste sur 3 est ouvert, le masque est obligatoire pour entrer et sortir, le gel hydroalcoolique est en libre service à l'entrée sur un support avec pédale (merci François pour ton aide).

Les permanences ont lieu uniquement les après-midis des jours suivants : samedi, dimanche, mardi et jeudi par tranches horaires définies avec inscription sur le site internet( [www.38tsm.fr](http://www.38tsm.fr)) deux bénévoles sont présents à chaque permanence.



De nouvelles élections auront lieu en octobre pour élire un nouveau bureau et un Comité Directeur et cela pour 4 ans. Plus de la moitié de ce nouveau bureau sera représentée par de nouvelles têtes qui sauront nous présenter de sympatiques projets afin de faire vivre le club localement et régionalement. Un grand merci à notre municipalité qui nous accompagne toute l'année.

Pour tout renseignement, contactez Alain ROBERT , 144 impasse Belloc. 06 31 52 92 53

Passez me voir pour en discuter !

Ré ouverture de l'école de tir, sous toute réserve, le mercredi 09 septembre... à la Saint-Alain...



## **NOUVEAU : ASSOCIATION DANCE FLOOR**

L'association **DANCE FLOOR** vous proposera dès la rentrée une initiation au rock n'roll dans un premier temps et éventuellement à d'autres danses de salon.

M. Maurice PETITJEAN pratique la danse depuis une trentaine d'année et sera votre animateur bénévole.

Un petit groupe d'une quinzaine de personnes est déjà constitué ; il reste quelques places, donc n'hésitez pas !!!

Les cours démarreront à partir du jeudi 24 septembre 2020 à 20h à la salle polyvalente de Mérenvielle et seront hebdomadaires.

Il est prévu une séance de découverte le jeudi 17 septembre à 20h.

Pour tout renseignement, les coordonnées sont en bas de page.



Maurice PETITJEAN, 9 Rue Les Hauts de Mérenvielle 31530 MERENVIELLE  
[jeanpetitmo@orange.fr](mailto:jeanpetitmo@orange.fr)

# PETITES ANNONCES

## Bien-être à Merenvielle

### Nadine ROBERT : Thérapeute OstéopathieEnergétique

Approche de la Médecine Traditionnelle Chinoise, c'est une médecine alternative non conventionnelle qui enveloppe les points mentionnés ci-dessous :

#### Ostéopathie Energétique

Rééquilibrage du corps extrêmement doux, confortable et sécurisant.

#### Ostéopathie Energétique

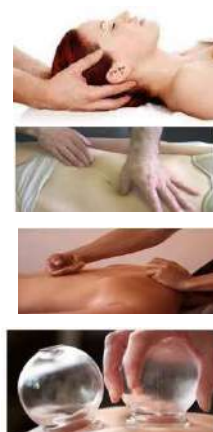
Manipulations ou massages spécifiques de la sphère abdominale et thoracique.

#### Massage Tui Na

Massage dynamique grâce à l'enchaînement de gestes et de mouvements appliqués sur des zones spécifiques du corps.

#### Ventouses

Outil thérapeutique très efficace grâce à sa triple action antalgique, énergétique et circulatoire.



144 Impasse Belloc  
31530 MERENVIELLE

ou

3 Allée de Cerdagne  
31770 Colomiers



06 72 34 95 09



[terraenergetique@gmail.com](mailto:terraenergetique@gmail.com)

Tarif : 50 € (Soin de 1 heure)

S.A.S **Arbr Élag**  
ARBORISTE-GRIMPEUR  
PAYSAGISTE  
*Alexandre TESNIERE*

ÉLAGAGE  
ABATTAGE / DÉMONTAGE  
HAUBANAGE  
ROGNAGE DE SOUCHES  
TAILLE DE HAIES  
DÉBROUSSAILLAGE

*arbrelag@outlook.fr* **Urgence Élagage**  
06.18.77.11.21  
N° Vert: 88821588800010

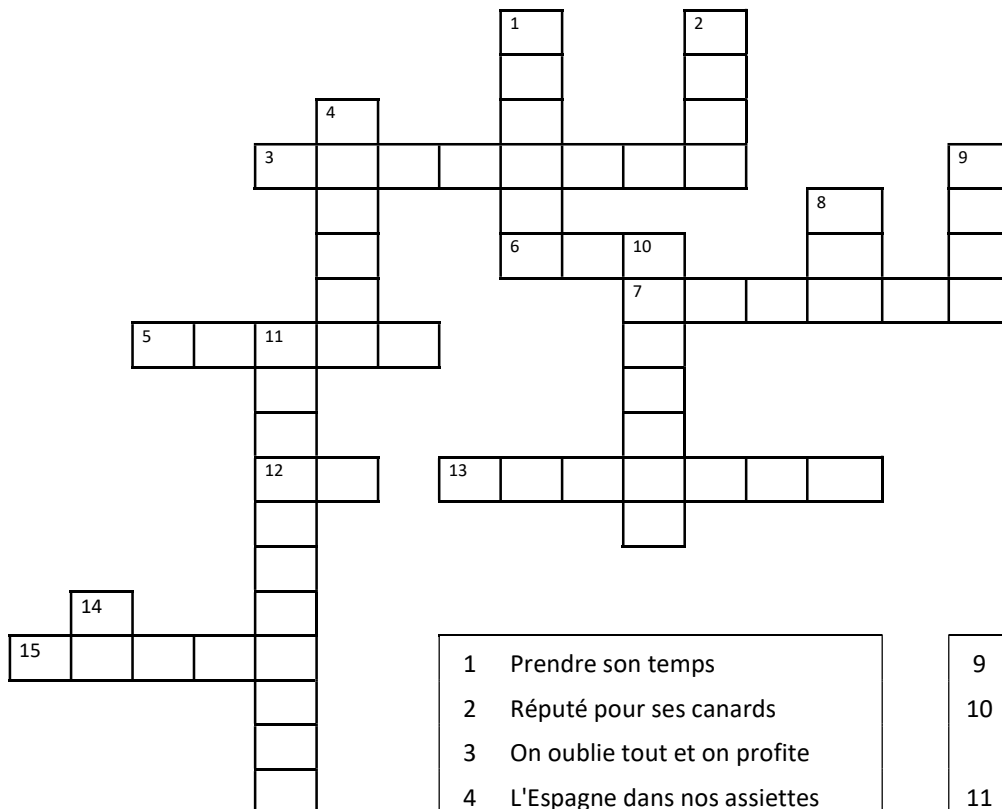
# PETITS JEUX DE L'ETE

## QUIZ

Parlez-vous anglais ?

EN FRANCE	EN ANGLETERRE
Je joue du cor anglais	I play the _____ horn
Quand on est pressé, on mange sur le pouce	When we are in a hurry, we will eat on the _____
Si on boit trop, on boit comme un trou	We drink like a _____
Si on laisse de la nourriture dans l'assiette, on a les yeux plus grands que le ventre	Your eyes are bigger than your _____
Il pleut des cordes	It rains _____
On raconte des salades	We spin a _____

## MOTS EN CROIX



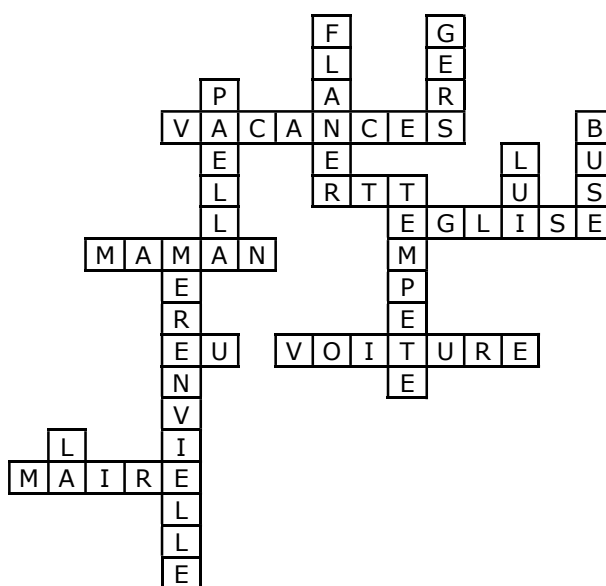
- 1 Prendre son temps
- 2 Réputé pour ses canards
- 3 On oublie tout et on profite
- 4 L'Espagne dans nos assiettes
- 5 On la fête chaque année
- 6 Du temps pour soi
- 7 Lieu de culte
- 8 Sans elle, il n'est rien

- 9 Rapace ou oie
- 10 Elle peut avoir de graves conséquences
- 11 Un petit village où il fait bon vivre
- 12 Refait !!
- 13 A pédale quand on est enfant
- 14 Donné pour commencer
- 15 Il a besoin d'un conseil



# SOLUTIONS DES JEUX

EN FRANCE	EN ANGLETERRE
Je joue du cor anglais	I play the <b>French</b> horn
Quand on est pressé, on mange sur le pouce	When we are in a hurry, we eat on the <b>run</b>
Si on boit trop, on boit comme un trou	We drink like a <b>fish</b>
Si on laisse de la nourriture dans l'assiette, on a les yeux plus grands que le ventre	Your eyes are bigger than your <b>belly</b>
Il pleut des cordes	It rains <b>cats and dogs</b>
On raconte des salades	We spin a <b>yarn</b>



## NUISANCES SONORES



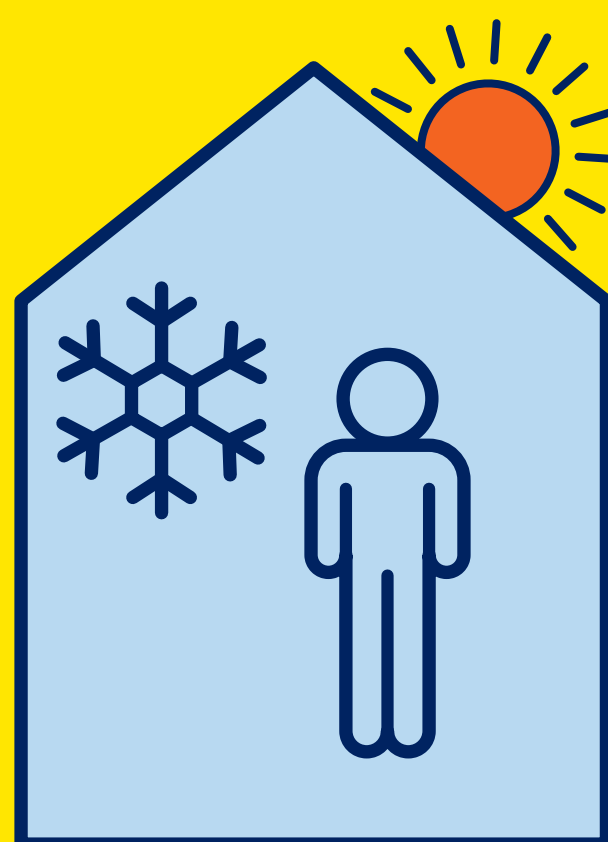
C'est la saison du bricolage et du jardinage avec la tonte des pelouses, les débroussaillages, élagages et autres.

Pour rappel, les nuisances sonores sont réglementées par un arrêté municipal pris par la commune depuis le 16 juin 2005. Par conséquent, les activités momentanées de bricolage ou de jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, peuvent être effectuées par les particuliers :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12 h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h



## ATTENTION CANICULE



## Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez  
l'alcool



Mangez en  
quantité suffisante



Fermez les volets  
et fenêtres le jour,  
aérez la nuit



Mouillez-vous  
le corps

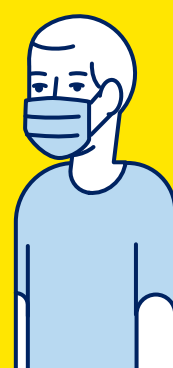


Donnez et prenez  
des nouvelles  
de vos proches

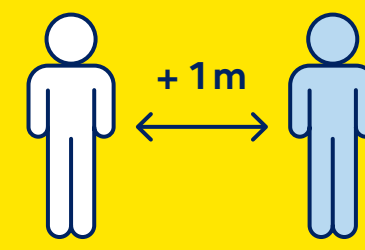
### Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



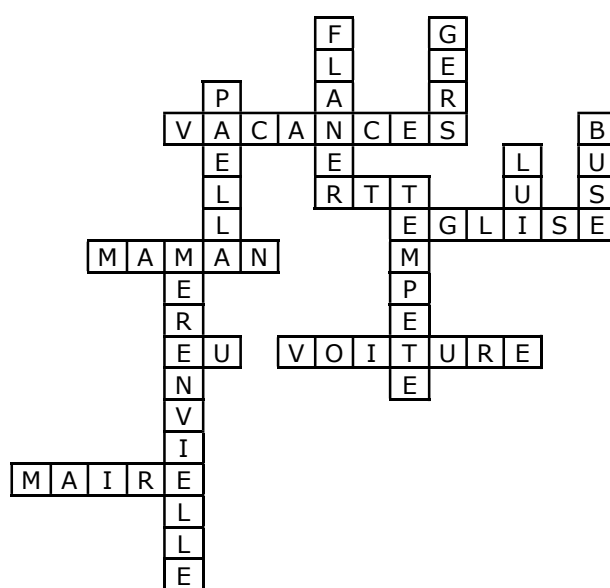
Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

# SOLUTIONS DES JEUX

EN FRANCE	EN ANGLETERRE
Je joue du cor anglais	I play the <b>French</b> horn
Quand on est pressé, on mange sur le pouce	When we are in a hurry, we eat on the <b>run</b>
Si on boit trop, on boit comme un trou	We drink like a <b>fish</b>
Si on laisse de la nourriture dans l'assiette, on a les yeux plus grands que le ventre	Your eyes are bigger than your <b>belly</b>
Il pleut des cordes	It rains <b>cats and dogs</b>
On raconte des salades	We spin a <b>yarn</b>



## NUISANCES SONORES



C'est la saison du bricolage et du jardinage avec la tonte des pelouses, les débroussaillages, élagages et autres.

Pour rappel, les nuisances sonores sont réglementées par un arrêté municipal pris par la commune depuis le 16 juin 2005. Par conséquent, les activités momentanées de bricolage ou de jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, peuvent être effectuées par les particuliers :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12 h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h

**Toute l'équipe de la communication  
vous souhaite**

**un bel été**

